

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

**Réunion du Comité Syndical
du 28 février 2022**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1083	21	16	2	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **Lundi 28 février 2022 à 14h30 à SAINT-LO**, à la Maison du Département (salle AUDIO 2) sur convocation du 18 février 2022.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

en présentiel

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton de Bréhal, Président du SMEL
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente du SMEL
Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances

en visio

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quetteville-Sur-Sienne
M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes
M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire
M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux
M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton de Granville

Délégués des EPCI titulaires

en présentiel

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

en visio

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération le Cotentin
M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président du SMEL
M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes de Granville Terre et Mer
Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin

Délégués des EPCI suppléants

M. Christophe GILLES, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche
Mme Sophie JULIEN-FARCIS, Communauté de communes Granville Terre et Mer

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados titulaires :

M. Thierry LETOUZE, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2
M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI titulaires :

M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

"affiché le"

09 MARS 2022

Accusé de réception en préfecture
050-255001745-20220228-1083-DE
Date de télétransmission : 08/03/2022
Date de réception préfecture : 08/03/2022

Modifications des caractéristiques de l'adhésion au contrat groupe pour l'assurance statutaire du personnel

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération N°1072 du 1^{er} décembre 2021, le SMEL actant l'adhésion du SMEL au contrat groupe assurance statutaire de GRAS SAVOYE

Considérant que la base de calcul présente dans le rapport de séance du 1^{er} décembre 2021 et dans la délibération N°1072 est erronée ;

Les élus du Comité syndical, à l'unanimité des membres participant,

actent la correction de la base de cotisation du contrat GRAS SAVOYE, comme suit :

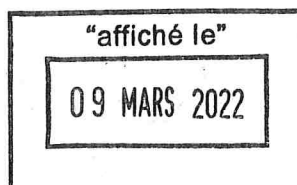
- pour le contrat ayant objet d'assurer les agents affiliés à la CNRACL, la base de cotisation est constituée du traitement indiciaire, la NBI (nouvelle bonification indiciaire), 40% des charges patronales et le supplément familial ;

- pour le contrat ayant objet d'assurer les agents affiliés à l'IRCANTEC, la base de cotisation est constituée du traitement indiciaire.

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain NAVARRET



Accusé de réception en préfecture
050-255001745-20220228-1083-DE
Date de télétransmission : 08/03/2022
Date de réception préfecture : 08/03/2022